

Une profession engagée !

Rapport du comité exécutif de la FNEEQ (CSN)



Table des matières

INTRODUCTION.....	103
<i>Une profession engagée !.....</i>	<i>103</i>
INTENSIFICATION INTERNATIONALE DES POLITIQUES MARCHANDES EN ÉDUCATION	105
DU DROIT À L'ÉDUCATION À UNE ÉDUCATION POUR TOUT LE MONDE.....	109
<i>Des batailles à venir sur le financement.....</i>	<i>109</i>
<i>Les enjeux en enseignement supérieur.....</i>	<i>110</i>
<i>Une école pour tout le monde.....</i>	<i>112</i>
<i>La condition enseignante à l'heure des réformes.....</i>	<i>113</i>
LA CONJONCTURE AU QUÉBEC ET L'ACTION POLITIQUE DE LA FNEEQ.....	114
<i>Les conséquences du décret dans le secteur public.....</i>	<i>114</i>
<i>Action syndicale indépendante et engagement politique.....</i>	<i>116</i>
<i>Mettre en place les conditions d'une action commune des organisations syndicales et sociales.....</i>	<i>117</i>
<i>Engager une campagne d'éducation politique.....</i>	<i>119</i>
LE DÉFI DE LA PARTICIPATION ET DE LA DÉMOCRATISATION DE LA VIE SYNDICALE	120
ORIENTATIONS SOUMISES AU CONGRÈS FÉDÉRAL	125

INTRODUCTION

Nous ouvrons aujourd'hui le 27^e Congrès de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (CSN) sous le thème *Une profession engagée !* Dans trois ans, nous fêterons le 40^e anniversaire de la FNEEQ. Le thème choisi pour ce congrès prépare déjà le moment qui célébrera l'action d'une organisation syndicale centrée sur la profession enseignante.

Déjà, la naissance d'une fédération enseignante nationale à l'époque était un engagement politique. Aujourd'hui, l'action de la FNEEQ pour les enseignantes et les enseignants demeure tout autant une action pour la profession qu'un engagement politique dans un contexte marqué par la recrudescence de politiques néolibérales et de la vision réductrice de la profession enseignante.

Une profession engagée !

Nous avons choisi un tel thème pour plusieurs raisons. D'abord, nous voulions indiquer, dans le contexte actuel, que notre action est centrée sur la condition enseignante. Sans vouloir délaissier les enjeux en éducation, nous voulons faire du présent congrès un moment fort de reconnaissance de la fonction enseignante dans notre société. Et, pour lui rendre pleinement justice, nous avons choisi de parler de *profession* enseignante, de remettre le caractère professionnel du travail enseignant au cœur du thème du congrès.

Dans tous les secteurs de la fédération, l'identité enseignante se définit en effet comme professionnelle. Ce sentiment est aigu dans les écoles privées à cause des exigences institutionnelles. Il l'est d'autant plus chez les chargé-es de cours, dont la contribution est rarement reconnue à sa juste valeur dans l'enseignement universitaire. Il l'est maintenant de manière sans équivoque dans les cégeps depuis qu'on admet plus clairement l'appartenance de cet ordre d'enseignement à l'enseignement supérieur.

Mais nommer ainsi ce qui nous unit comme groupe social ne demeure qu'un constat et ne dit rien sur le sens de la profession. C'est ainsi que, tout naturellement, le mot *engagée* est venu coiffer le thème du congrès : la profession enseignante est *une profession engagée !*

Cette idée de l'engagement prend pour nous un double sens : d'une part, elle tient d'abord à la fonction elle-même et, d'autre part, elle trouve un sens particulier dans la conjoncture.

Être une enseignante ou un enseignant aujourd'hui constitue toujours un engagement. Bien des détracteurs du travail enseignant réduisent ce dernier à un acte technique. Or, c'est une action traversée complètement par des qualités humaines, par sa nature de rapport social si essentiel pour l'épanouissement des jeunes et, plus généralement, pour l'accomplissement des objectifs poursuivis par celles et ceux qui apprennent.

Dans ses fondements mêmes, la fonction enseignante constitue un parti pris, fait du soutien à des êtres humains en quête d'une amélioration de leur sort. Jamais on ne pourra remplacer le travail enseignant par des formations compartimentées et des instructions numérisées, quel que soit le modèle de découpage des connaissances, comme celui par compétences qui a cours actuellement dans la plupart de nos établissements.

D'ailleurs, toute organisation de l'enseignement dans une institution implique une mobilisation des enseignantes et des enseignants à différents niveaux. Certes, selon les milieux, cette organisation du travail peut être plus ou moins démocratique, mais les directions d'établissement comptent toujours sur l'engagement enseignant comme un élément clé dans l'atteinte des objectifs éducatifs.

Mais il y a plus dans l'intention du thème! Car le mot *engagement* a un sens particulier dans le contexte actuel. Notre thème est aussi un appel aux enseignantes et aux enseignants à s'engager plus loin, au-delà des frontières de leur institution et de leur profession, dans ce « deuxième front » dont parlait Marcel Pepin en référence à l'engagement social.

Cet appel peut paraître évident pour un grand nombre de délégué-es en provenance des cégeps, compte tenu de la fin brutale des négociations dans le secteur public décrétée par le gouvernement Charest. Mais il concerne pourtant l'ensemble des enseignantes et des enseignants organisés au sein des syndicats de la fédération. Impossible en effet de ne pas relever dans le monde de l'éducation, que ce soit au primaire et au secondaire ou dans les établissements postsecondaires, ce glissement vers une vision plus utilitaire de l'éducation et vers une mission centrée sur la performance. Il s'agit d'une véritable dérive vers un système plus individualiste et plus compétitif, en convergence avec des politiques qui visent à soulager l'État de ses responsabilités.

Nous sommes dans une période qui exige que l'action dépasse le strict cadre institutionnel, pour porter la lutte pour le droit à l'éducation sur un terrain plus politique. Plusieurs événements du dernier mandat nous le signalent. Qu'il suffise d'évoquer les luttes menées par les syndicats des établissements privés concernant la tâche enseignante, qu'on pense aux aspirations des directions d'établissement universitaires dans la conquête de nouvelles clientèles étudiantes ou de créneaux de performance, qu'on pense à toute l'attitude du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) quant aux cégeps.

Pour pouvoir conclure des améliorations significatives aux conditions d'exercice de la profession enseignante, qui sont déterminantes pour les conditions de travail, il faudrait soit trouver des interlocuteurs qui acceptent de revoir les diktats des politiques néolibérales et qui feraient un choix démocratique et social de soutien à l'éducation... soit trouver les moyens pour que les mouvements sociaux et syndicaux provoquent ces remises en question. Force est de constater que la réalité politique actuelle, au Québec, nous amène vers cette dernière avenue.

Voilà pourquoi nous ne pouvons situer différemment le thème du congrès de la FNEEQ, c'est-à-dire dans sa dimension d'engagement politique, au-delà des frontières de la profession

enseignante. Voilà pourquoi nous avons souhaité un thème qui lie la profession enseignante à une fonction sociale qui a toujours été dans l'histoire un facteur de progrès. Voilà pourquoi il est si essentiel que la fonction enseignante déborde le terrain institutionnel et rayonne à différents niveaux de la scène publique. Notre constat est simple : un changement basé sur des valeurs de solidarité sociale et sur le bien commun est nécessaire au Québec.

L'appel à l'engagement que nous voulons lancer avec le présent congrès se veut éminemment politique dans son projet, mais aussi dans ses moyens. Cet engagement, pour qu'il soit au bénéfice des conditions de travail dans l'enseignement, exige d'agir sur un rapport de force social et d'amener les gouvernements à souscrire à des politiques plus centrées sur des préoccupations et des besoins sociaux.

Un congrès est l'occasion de faire le point, aux trois ans, sur le travail de la fédération. Mais il est surtout l'occasion de préciser comment nous allons aborder la prochaine période, en fonction de la conjoncture qui s'annonce et des moyens dont nous pouvons disposer. Dans cette perspective, le présent rapport du comité exécutif ne reprendra pas le bilan des activités de la fédération, mais se préoccupera plutôt de motiver le sens des résolutions qui sont soumises au congrès, en les appuyant sur une lecture générale de la situation en éducation.

INTENSIFICATION INTERNATIONALE DES POLITIQUES MARCHANDES EN ÉDUCATION

L'éducation, à l'instar de l'ensemble des services publics, est dans la mire des entreprises et des gouvernements qui les financent, en vue d'obtenir des prises plus importantes sur ce bien public desservi par les politiques sociales de l'État. Nous ne sommes pas les seuls à le dire : même la conférence des Évêques du Québec, dans sa Déclaration du comité social à l'occasion du 1^{er} mai 2006, allait dans le même sens! Depuis plusieurs années maintenant, la sonnette d'alarme a retenti et la mobilisation a commencé à s'organiser pour faire échec à la dilapidation du patrimoine collectif et au déni du droit à l'éducation.

Dans plusieurs pays industrialisés, des réformes sont mises en place amenant des reculs en matière d'éducation pour les réseaux publics et pour la jeunesse. Elles visent à arrimer l'école à des besoins utilitaires à court terme et à importer en éducation des modes de gestion plus conformes à l'approche néolibérale. Et comme le mentionne le groupe ATTAC-France (Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens, ATTAC) en marge des débats entourant le contrat de première embauche (CPE) :

« Les moyens humains et financiers offerts à l'école sont ainsi plus réduits devant des besoins plus complexes qui sont mal reconnus. De plus, ces moyens sont désorganisés depuis des années par des réformes successives de décentralisation sans transfert de ressources, d'autonomie des établissements sans égard à la concurrence, de recours aux « partenariats », comme panacée à ce manque de moyens. En fait, le monde de l'éducation devrait se rendre à l'évidence devant tant de contradictions et se convertir tout simplement à « l'esprit d'entreprise ». C'est du moins ce qu'on souhaite voir se concrétiser avec la généralisation de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). »

On pourrait croire que la mise au jeu des services d'éducation, dans le cadre des discussions sur la libéralisation du commerce des services, a été mise en veilleuse et qu'il est plutôt question de sujets plus médiatisés, par exemple les questions agricoles ou les limitations aux réglementations nationales. Si on examine cependant de plus près la situation, on verra que rien n'indique un renoncement à ouvrir l'éducation aux entreprises et à la concurrence internationale, surtout en éducation postsecondaire. Ce sont plutôt les difficultés globales à conclure des accords, ainsi que la résistance offerte à la libéralisation des services qui ont permis la mise en veilleuse temporaire des enjeux en éducation. Mais toute avancée des négociations sur le commerce des services remet au cœur des discussions l'ouverture des marchés en éducation.

La présentation de la situation internationale dans le cadre du présent rapport ne nous permet pas de revenir sur les repères principaux entourant la mondialisation et l'éducation. À ce propos, nous allons plutôt nous attarder à la conjoncture récente dans le contexte canadien et québécois. Nous tenterons de circonscrire ainsi le travail que veut poursuivre la FNEEQ à ce sujet, tant sur le plan de la représentation que sur le plan de la mobilisation.

Les discussions entourant l'AGCS ont connu une relance à Hong Kong avec la conclusion des travaux de la dernière rencontre de négociation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui regroupe 149 pays membres. Le plan de travail convenu doit permettre de dégager un accord général en vue de réduire les exigences définies par la réglementation gouvernementale dans certains secteurs. Les discussions portent donc sur deux aspects : les éléments sur lesquels les gouvernements s'engageraient en vue de réduire les contraintes au commerce international et les domaines d'application de cette volonté de réduction de la réglementation.

Déjà, on doit considérer comme acquise l'ouverture de toute une série de secteurs, partant de l'agriculture à certains secteurs publics, par exemple ceux liés à l'approvisionnement en eau, qui touchent en particulier les municipalités. Ces secteurs ont été établis après plusieurs années de tractations. Les discussions qui ont cours actuellement visent en priorité à dégager une entente sur la réduction de la réglementation exigée par les pouvoirs publics pour qualifier les fournisseurs de services. En parallèle, plusieurs pays tentent aussi d'élargir le nombre de domaines pour lesquels la réduction de la réglementation pourrait s'appliquer. Plusieurs récents chantiers de négociation se sont ouverts dans cette optique, dont celui de l'éducation privée. Depuis décembre, on note des activités accrues de la part des équipes de négociation des pays porteurs d'un dossier.

C'est la Nouvelle-Zélande qui coordonne le groupe des *amis de l'exportation des services privés en éducation*. Parmi ces « amis », on retrouve l'Australie, les États-Unis, le Japon, la Malaisie et Taïwan. Ce qui est nouveau depuis Hong Kong, c'est qu'un tel groupe d'*amis* a maintenant la possibilité de faire conjointement des représentations (autrement dit des pressions) sur des pays ciblés moins ouverts aux échanges dans le domaine qui unit leur amitié.

La position officielle du Canada est toujours de ne pas inclure le secteur de l'éducation dans les discussions. Toutefois, une confusion persiste entre les secteurs privé et public. Est-ce seulement le secteur de l'éducation publique qu'il est question d'exclure? Le secteur privé, qui inclut le niveau

universitaire, pourrait-il être considéré comme ne relevant pas des exclusions au titre des activités commerciales? Les négociateurs canadiens n'ont pas apporté de réponse claire là-dessus jusqu'à présent.

L'élection du nouveau gouvernement conservateur de Stephen Harper est énormément inquiétante dans ce contexte. Avec lui, la politique internationale du Canada a amorcé un virage marqué par le zèle. La visite du premier ministre canadien en Afghanistan a, par hasard, coïncidé avec celle de George Bush en Irak! Le Canada a été le premier pays dans le monde à supprimer son aide économique à la Palestine! Il a aussi accordé rapidement son appui dans un nouveau projet d'intervention militaire en Iran, rien de moins! La politique du gouvernement Harper en matière de libéralisation est aussi marquée par un soutien sans équivoque à l'entreprise privée et au capital canadien dans sa conquête d'un meilleur positionnement international. Comment se comportera-t-il devant des demandes de libéralisation si amicales en enseignement supérieur?

Il ne peut y avoir de répit dans la lutte contre les politiques néolibérales en éducation. Et nous devons rester vigilants en ce qui concerne l'évolution des discussions internationales sur le commerce des services. La quête de nouveaux marchés des universités québécoises et canadiennes est à ce titre un facteur qui pousse à plus d'ouverture commerciale de la part du Canada dans ces discussions. Plusieurs indicateurs nous font croire à une évolution imminente dans ce dossier.

Mais la mobilisation est soutenue dans les mouvements sociaux et syndicaux qui s'opposent à ce courant dominant. C'est peut-être ce qui explique, en partie, que le gouvernement canadien ne se soit pas compromis quant aux demandes concernant le secteur privé en éducation.

Et il n'y pas que les luttes contre le contrat de première embauche (CPE) en France ou celles des étudiantes et des étudiants au Québec l'an dernier pour nous inspirer. Il n'y a pas non plus seulement l'évolution politique en Amérique latine ou ailleurs, où plusieurs gouvernements opposés au libéralisme et à la domination des États-Unis ont été élus. Depuis janvier 2000, un mouvement mondial de rassemblement s'est étendu à travers tous les continents. Il a pris la forme de forums sociaux mondiaux, qui attirent des dizaines de milliers de personnes. Cette année seulement, deux activités simultanées se sont tenues à Bamako, au Mali et à Caracas, au Venezuela, en lieu et place d'un forum social mondial. Une troisième activité était prévue au Pakistan mais fut annulée en raison des séismes dans ce pays. Par ailleurs, c'est par dizaines que l'on compte actuellement des forums sociaux régionaux dans le monde. Ces moments sont des occasions pour proposer des alternatives et pour se mobiliser.

La FNEEQ a été particulièrement active ces dernières années à plusieurs rendez-vous de solidarité, mais aussi de mobilisation continentale et internationale. On retrouvera, en annexe du *Rapport des activités de la fédération*, la liste des réunions auxquelles les membres du comité exécutif ont participé durant les trois dernières années. Deux de ces rassemblements : le 3^e Sommet des peuples des Amériques à Mar del Plata, en Argentine, en novembre 2005 et la

Conférence trinationale de défense de l'éducation publique à Oaxaca, au Mexique, en avril 2006, ont été l'occasion pour les délégations présentes de souscrire à des déclarations en éducation qui campent clairement le sens de l'action progressiste mondiale et qui correspondent pour l'essentiel aux positions que nous avons prises depuis cinq ans sur le sujet. Nous les présentons au cours du présent congrès.

Parmi les autres rendez-vous qu'il était important de ne pas manquer, on retrouve les conférences de l'Internationale de l'Éducation (IE). Outre le IV^e congrès de l'IE, deux réunions importantes se sont tenues pendant le dernier mandat : la conférence sur l'AGCS en avril 2005 à Paris et la 5^e Conférence sur l'enseignement supérieur de l'IE à Melbourne.

À chacune de ces conférences, les enjeux en éducation dans le contexte que nous venons d'aborder ont été au cœur des discussions. Notre participation a permis de confirmer la justesse du choix stratégique que nous avons fait de s'affilier à l'IE. Si notre aspiration à participer aux échanges en regard des enjeux en éducation, dans un tel lieu international d'information, suffisait à justifier notre adhésion, nous pouvons aujourd'hui rendre compte de l'intérêt de ce forum quant à l'audience que donne ce regroupement syndical international d'enseignantes et d'enseignants à des positions qui nous rejoignent.

Il est vrai que les organisations ne partagent pas nécessairement les mêmes points de vue, ce qui n'est pas en soi un problème. Il est vrai que l'ampleur de l'IE handicape sa capacité d'intervention et de concertation comme mouvement international, la limitant surtout, pour l'instant, à des prises de position. Mais nous cherchons déjà à examiner avec les autres organisations syndicales enseignantes dans l'État canadien, affiliées à l'IE, les avenues pour préparer des propositions permettant d'engager de véritables actions internationales qui puissent compléter les campagnes déjà en cours.

Toutefois, nous pouvons sans hésitation affirmer notre satisfaction concernant les positions prises par l'IE en matière de libéralisation des services et concernant les enjeux en éducation. Dans chacune des deux conférences auxquelles nous avons participé, le parti pris de la direction de l'IE pour contrer la libéralisation du secteur de l'éducation ne s'est pas démenti.

Nous croyons, de ce point de vue, que l'IE peut être un levier important dans le développement de la politique syndicale de la FNEEQ en matière d'éducation. C'est d'ailleurs dans cette perspective que nous comptons jouer un rôle actif en ce qui concerne la formation professionnelle et technique alors que l'IE a mis en place un groupe de discussion auquel nous participons.

Par ailleurs, nous avons participé à plusieurs autres activités qui nous amènent à offrir aujourd'hui une lecture mieux articulée des activités de représentation et de mobilisation internationales. C'est de cette manière que nous avons préparé la réflexion pour le présent congrès.

DU DROIT À L'ÉDUCATION À UNE ÉDUCATION POUR TOUT LE MONDE

Depuis le début des années 90, les systèmes d'éducation des pays industrialisés sont soumis à une multitude de réformes caractérisées par la décentralisation, la déréglementation, l'autonomie croissante des établissements scolaires, l'allègement et la dérégulation des programmes, « l'approche par compétences », les partenariats avec le monde de l'entreprise, l'introduction massive des technologies de l'information et la stimulation de l'enseignement privé et payant.

Ces changements sont le fait d'une volonté de mise en adéquation de l'école avec les exigences de cette nouvelle économie, où l'appareil scolaire est appelé à servir davantage la compétition et la rentabilité. L'école subit d'énormes pressions pour adapter le travailleur à une économie instable et duale, pour éduquer et stimuler le consommateur et s'ouvrir à la conquête de marchés.

C'est dans cette foulée qu'on observe des tentatives pour instaurer en éducation des rationalités et des façons de faire de l'entreprise privée. L'introduction de la logique de la concurrence entre les institutions scolaires, quel que soit l'ordre d'enseignement, le montre bien. Pensons notamment à la compétition entre les universités pour la recherche de subventions et des partenaires commerciaux; les nouveaux programmes offerts par les collèges pour attirer plus de « clientèles »; les palmarès des écoles secondaires, etc.

Des liens sont évidents entre ces changements qui surviennent dans les systèmes d'éducation et les orientations des gouvernements sur le plan international. Toutefois, on doit reconnaître que ces changements prennent appui aussi sur des évolutions souterraines, surtout dans les ordres primaire et secondaire et qui, en quelques années, peuvent bouleverser en profondeur le système d'éducation au Québec. Derrière cette combinaison, les pouvoirs politiques visent à saisir l'occasion pour restructurer le financement des réseaux et des établissements dans une perspective de désengagement de l'État et limiter ses obligations vis-à-vis des services publics.

Des batailles à venir sur le financement

Que ce soit sur le financement de l'école publique ou sur celui d'institutions privées d'enseignement, que ce soit à l'occasion des transferts fédéraux en éducation postsecondaire ou en regard du soutien aux universités et aux cégeps en région ou encore plus simplement par le débat sur les droits de scolarité à l'université ou même au cégep, la question du financement des réseaux et des établissements sera au cœur des discussions à venir en éducation.

Il est possible que dès cet automne, le gouvernement Charest ouvre le débat sur cette question, dans les suites de la commission Bédard et de l'opération *Briller parmi les meilleurs*, menée à l'automne 2004. Durant le dernier mandat, soit par les luttes, soit par les prises de position, soit par les débats que nous avons menés, nous avons réaffirmé notre volonté de poursuivre cette bataille pour le droit à l'éducation dans une perspective d'accessibilité pour tout le monde, y compris sur le plan de l'enseignement supérieur.

Dans tous nos secteurs d'activité, nous serons aux prises avec cet enjeu qui rejoint ceux qui se développent à l'échelle internationale. Dans ce contexte, il est plus important que jamais de poursuivre la bataille, au bénéfice de l'ensemble des enseignantes et des enseignants des différents ordres d'enseignement.

Mais nous ne pourrions convaincre de la nécessité d'accroître le soutien financier à l'éducation qu'en faisant la démonstration de la capacité de notre société à pouvoir le faire. C'est à ce titre qu'il faut remettre en question les choix gouvernementaux sur le plan budgétaire, notamment sur l'origine des revenus. Cette réflexion est indissociable d'une démonstration qu'un meilleur financement de l'éducation est possible.

Les enjeux en enseignement supérieur

En plus du débat prévu sur le financement du système d'éducation, toute la question des transferts fédéraux qui ne manquera pas de remettre à l'avant-scène la question du soutien aux établissements d'enseignement collégial et universitaire.

Les enjeux en enseignement supérieur sont connus. Ils tiennent aux volontés de certains d'ouvrir des marchés à l'échelle de la planète, de mettre les établissements d'enseignement supérieur au service de l'économie canadienne et québécoise et d'orienter, par le biais du financement, le développement des réseaux et des institutions vers une dynamique de spécialisation et de concurrence.

Or, il n'est pas rassurant de voir Stephen Harper associer les discussions portant sur les transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire avec la résolution du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces canadiennes. La compression des transferts en éducation postsecondaire depuis 1994 a certainement accentué ce déséquilibre. Pour nous, il est clair que le gouvernement conservateur agit beaucoup plus dans le but de gagner des appuis politiques dans les provinces que d'accroître l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

Nous entretenons plusieurs craintes relativement à cet amalgame implicite des sommes en jeu pour les transferts en éducation postsecondaire et celles concernant le déséquilibre fiscal. Mentionnons, entre autres, la diminution des sommes consenties si elles sont associées à d'autres enjeux, leur utilisation par les provinces à des fins autres qu'en éducation postsecondaire, ou l'abaissement des transferts à la suite d'une réduction du déséquilibre qui serait consécutive à une baisse des revenus d'impôt du gouvernement fédéral. Bref, le glissement du débat des transferts fédéraux à l'enseignement postsecondaire vers la question du déséquilibre inquiète et le budget fédéral présenté le 2 mai dernier par le gouvernement conservateur confirme nos appréhensions.

L'approche d'un fédéralisme d'ouverture de la part du gouvernement conservateur peut apparaître rassurante pour ce qui est du respect des champs de juridiction provinciale. Toutefois, cette attitude n'est possible qu'avec des interlocuteurs provinciaux (en particulier au Québec), qui sont sur la même longueur d'onde que le gouvernement fédéral. Concernant l'éducation

postsecondaire, gageons que les préoccupations de Stephen Harper et celles de Jean Charest sont assez proches! Une vision commune semble se dégager sur des impératifs stratégiques favorisant la performance institutionnelle et le soutien aux entreprises canadiennes.

Ces orientations auront un impact énorme sur les politiques gouvernementales en matière d'enseignement supérieur dans la conjoncture économique internationale que nous venons d'aborder. À ce chapitre, considérant le débat sur le financement en éducation que souhaite ouvrir le gouvernement de Jean Charest pour l'automne prochain, il semble bien que Stephen Harper peut compter sur l'appui du gouvernement du Québec, dirigé par un ancien ministre canadien conservateur.

Au cœur de cette redéfinition de l'enseignement supérieur souhaitée par les pouvoirs publics, on trouve la question des droits de scolarité non seulement dans les universités, mais aussi dans les cégeps, question parfois présentée comme une tentative de normalisation de la situation des établissements d'enseignement supérieur avec celle de toute l'Amérique du Nord. Le débat reprendra certainement de plus belle cet automne avec toutes les connotations politiques que nous avons pu observer par les années passées, y compris lors de la grande grève étudiante du printemps 2005. En ce sens, la force exemplaire du mouvement étudiant demeure un point d'appui important dans la reconnaissance des responsabilités de l'État sur le plan de l'accessibilité à l'enseignement supérieur.

L'évolution souhaitée par certains, pour les cégeps, passe elle aussi par une plus grande décentralisation qui vise justement à permettre de soulager la charge d'un réseau public qui demeure sous la responsabilité de l'État. Le plan de développement soumis par la Fédération des cégeps ouvrait la porte en ce sens, d'où le débat engagé au cours du dernier mandat sur l'avenir des cégeps par le gouvernement du Québec. Nous ne sommes d'ailleurs pas à l'abri d'une nouvelle tentative de démantèlement du réseau des cégeps. Nous pouvons présumer que plusieurs des projets écartés en 2004 sur les cégeps reviendront sur la table de travail des différents décideurs en enseignement supérieur.

Par ailleurs, l'évolution démographique à la baisse accentuera la pression vers une rationalisation des programmes dans les cégeps. Certains collèges verront leurs effectifs étudiants, en 2007, réduits de 30 %, en comparaison de leur niveau de 1998. Les mesures mises de l'avant par le ministère sont insuffisantes et commandent une mise à jour du mode de financement, car ces lacunes mettent en péril l'accessibilité aux études supérieures et la possibilité de recevoir une formation de qualité égale partout sur le territoire du Québec.

Du côté des universités, le sous-financement des deux dernières décennies a miné la capacité de ces institutions à jouer pleinement leur rôle quant aux demandes accrues de formation. On note une tendance lourde à la hiérarchisation entre les établissements, la privatisation en douce ainsi que les remises en question de la recherche libre et fondamentale au bénéfice d'une recherche plus utile. L'enseignement deviendra-t-il le parent pauvre du financement universitaire? On peut le craindre en considérant notamment l'impact possiblement défavorable de la nouvelle formule de

financement mise au point par le MELS pour les universités en région. Dans ce contexte, la place prépondérante que doit avoir l'enseignement universitaire nous apparaît menacée, surtout dans les régions.

Dans la société québécoise, les gouvernements n'ont d'autre choix que de faire de l'enseignement supérieur un vecteur de développement majeur pour l'avenir du Québec. Pour nous, le droit à l'éducation ne peut se limiter aux réseaux scolaires primaire et secondaire comme tendent à le faire croire les penseurs du « moins d'État » partout dans le monde. Dans une société du savoir, la conquête de la pleine reconnaissance du droit d'accès à l'enseignement supérieur public devient un enjeu démocratique important.

Les gouvernements qui conçoivent le développement de l'enseignement supérieur comme une nouvelle occasion de faire des affaires iront en sens inverse, renforçant les systèmes à plusieurs vitesses et aggravant les fractures sociales. Les batailles qui se mèneront sur ce terrain marqueront l'évolution des institutions pour des années à venir : il est de notre devoir, comme enseignantes et enseignants, de tout mettre en œuvre pour revendiquer l'accessibilité la plus large à tous les réseaux publics postsecondaires.

Pour achever les changements démocratiques des années 60 en éducation, nous devons nous fixer comme objectif social de rendre accessible au plus grand nombre l'enseignement supérieur au même titre que l'enseignement primaire et secondaire. Il revient à l'État, dans une perspective de solidarité sociale, de prendre ses responsabilités sur le plan du financement.

Une école pour tout le monde

En enseignement primaire et secondaire, nous assistons depuis quelques années à une stratification inquiétante des populations scolaires, un changement qui pourrait marquer davantage notre système d'éducation que la réforme en cours.

Cette réforme, malhabile, a monopolisé beaucoup d'attention et fait couler beaucoup d'encre. Mais, dans son ombre et en parallèle, le paysage éducatif est en train de changer. Les projets particuliers foisonnent dans les écoles. Dans la région de Montréal en particulier, on note un déplacement des effectifs scolaires du public au privé. On remarque aussi que les populations scolaires se concentrent « par genre » et une mentalité clientéliste semble se développer chez les parents.

Cette tendance débouche sur des pratiques de sélection des élèves même dans certaines écoles publiques, tout en justifiant *a posteriori*, une prolifération de frais afférents pour financer telle ou telle « valeur ajoutée » à l'éducation. Certains parlent du développement d'un véritable « marché » de l'éducation; on évoque les bons d'éducation et l'école à la carte.

On ne peut sous-estimer l'ampleur de ces transformations. Elles s'opèrent sous la poussée de nouvelles attitudes et demandes sociales, auxquelles le système éducatif laissé à lui-même tente

de répondre, sans débat social, ni réflexion politique. Les tendances s'y développent donc de manière anarchique, dans un contexte marqué par la mondialisation néolibérale.

La FNEEQ a amorcé l'an dernier une réflexion sur le phénomène de la sélection scolaire. Ce dernier est lié à la multiplication des écoles à projets particuliers, mais aussi, bien sûr, à toute la question du financement de l'éducation en général et du réseau privé en particulier. À deux reprises, en conseil fédéral, nous sommes revenus sur les enjeux de ces mutations. Le mois dernier, nous avons tenu un colloque sur cette question ainsi que plus largement sur les questions de financement des réseaux d'éducation.

Le partage à part entière, par *toutes* les écoles, de la mission éducative confiée au système scolaire, apparaît comme un enjeu majeur mis à mal par des pratiques de sélection qui, à l'encontre de ce que préconisait le Rapport final des États généraux sur l'éducation, se répandent au lieu de se voir balisées par une réglementation appropriée. Nous avons choisi pour le présent congrès de tenter de concrétiser en orientations politiques les éléments de réflexion que nous ont inspirés tous ces débats.

La condition enseignante à l'heure des réformes

Au vu de l'expérience du dernier mandat, la détermination de la FNEEQ à poursuivre un suivi serré des réformes en éducation en lien avec les conditions d'exercice de la profession enseignante, est sans équivoque. Notre profession est confrontée à des pressions de plus en plus fortes, résultant non seulement des réalités nouvelles des effectifs étudiants, mais aussi des exigences des organismes patronaux et gouvernementaux pour que les enseignantes et les enseignants fassent davantage avec moins de moyens.

La valorisation et le soutien à la profession enseignante sont essentiels pour créer les conditions de réussite des étudiantes et des étudiants. Cela commence dans les programmes de formation des maîtres, mais doit se poursuivre dans les établissements. Pour nous, l'élément clé du succès de la lutte contre le décrochage et le pilier du soutien à la persévérance aux études, c'est la relation qu'établissent les enseignantes et les enseignants avec leurs élèves.

Le regard qu'on jette sur les enjeux modernes de scolarisation n'est pas innocent. Trop de jeunes quittent sans qualification notre système scolaire. S'il faut certes trouver des avenues pour leur permettre de cheminer de la manière qui leur convient le mieux, il ne faut pas pour autant baisser les bras quant à la qualité de la formation visée, notamment pour ce qui est de la formation générale. Il faut dès lors résister à la tentation de réduire les exigences et concentrer plutôt nos efforts en vue d'aider davantage les jeunes à réussir. C'est à cet égard qu'il est essentiel de faire comprendre à quel point la motivation des jeunes dépend de la relation qu'ils peuvent établir avec une enseignante ou un enseignant, ce qui est directement lié aux conditions dans lesquelles nous exerçons notre travail.

Un des principaux enjeux pour la profession enseignante est certainement l'autonomie professionnelle et la liberté d'enseignement qui sont attaquées de plusieurs façons. Tout ça peut prendre des aspects différents selon les ordres d'enseignement, mais l'offensive touche l'enseignement donné par les membres des syndicats affiliés à la FNEEQ, quel que soit le regroupement.

Le mouvement social et syndical a pu faire échec au projet d'ordre professionnel, mais la volonté politique du gouvernement Charest d'encadrer de manière accrue la profession enseignante reste toujours sur la table. Les conflits dans les établissements privés ont été plus durs et ont été centrés sur la tâche enseignante. Les négociations dans les cégeps ont connu le sort que nous savons et la résistance doit maintenant trouver un chemin à travers un arsenal répressif sans précédent sur le plan des libertés d'association et d'expression. Du côté des chargés-es de cours dans les universités, le nouveau cycle de négociation coordonnée est déjà engagé et laisse croire qu'ils devront mener des batailles importantes. Déjà, le dernier cycle a impliqué des arrêts de travail qui ont duré jusqu'à trois semaines pour deux de nos syndicats.

La résistance que les syndicats offrent aux pressions patronales ne s'est pas démentie tout au long du dernier mandat. C'est pour nous le gage que nous pourrions poursuivre nos combats dans la prochaine période. Dans le contexte politique et social que nous connaissons, il est difficile de trouver des stratégies gagnantes. Mais l'engagement dont les enseignantes et les enseignants font preuve sur le terrain permet d'espérer que nous y arriverons.

LA CONJONCTURE AU QUÉBEC ET L'ACTION POLITIQUE DE LA FNEEQ

Le coup de force du gouvernement Charest, en décembre dernier, a marqué de façon majeure la conjoncture sociale et syndicale au Québec. Il a frappé directement les syndicats du regroupement cégep de la fédération, mais touche aussi les syndicats de tous les secteurs de la fédération.

Les conséquences du décret dans le secteur public

Ce décret, qui ne garantit même pas le maintien du pouvoir d'achat, détermine les salaires et les conditions de travail des 500 000 travailleuses et travailleurs du secteur public et parapublic, dont 150 000 sont à la CSN. Cette attaque vise les membres des syndicats concernés, mais traduit aussi le peu de cas que fait le gouvernement Charest de celles et de ceux qui assurent les services quotidiens dans les réseaux publics.

De ce fait, ce décret constitue un coup de force pour réduire la place des services publics au Québec et un élément stratégique majeur pour renforcer le plan de « réingénierie » du gouvernement Charest. C'est une pièce maîtresse de sa politique générale, qui vient compléter ce qui a été entrepris dans différents secteurs, entre autres par le projet de partenariats privé-public (PPP).

Aucun motif ne justifiait une telle décision de la part du gouvernement Charest et ceux qu'il a invoqués concernant les finances publiques sont fallacieux. La loi spéciale n'est pas non plus justifiable par la nécessité de mettre fin à un conflit menaçant la santé ou la sécurité de la population. Les revendications syndicales étaient justifiées et le gouvernement ne peut invoquer un blocage de la position syndicale pour défendre un tel geste. Ce décret constitue donc un geste autoritaire et antidémocratique qui nie un mécanisme fondamental des relations du travail dans une société comme le Québec, la libre négociation et la liberté d'association du personnel salarié.

La décision qu'a prise le gouvernement vise tout le mouvement syndical, et en particulier la CSN. Le message porté par ce geste est on ne peut plus clair : la fonction syndicale n'est pas nécessaire au Québec et l'action revendicative doit être écartée! C'est donc aussi sur le plan politique que le gouvernement a cherché à porter un coup au mouvement syndical et c'est sur ce plan que la riposte doit se développer.

Tout cela a été analysé de manière exhaustive, autant par le regroupement cégep que par la CSN et les autres organisations syndicales au Québec. Nous devons aujourd'hui tirer les leçons de ces événements qui constituent l'un des moments les plus sombres de l'histoire syndicale au Québec. La réserve complice des médias, jointe à des analyses souvent complaisantes d'éditorialistes de droite, contribuent à faire en sorte que l'opinion publique puisse oublier rapidement des événements qui nous ont profondément heurtés, tant au niveau des résultats concrets en termes de dégradation de nos conditions de travail qu'en termes du déni qu'ils constituent d'une gouvernance démocratique : voilà pourquoi un travail de sensibilisation politique est si essentiel.

Les organisations syndicales, et la CSN en tête, ont commencé à engager une riposte et une résistance. Dans le secteur public, le souci de protéger de la répression les membres des syndicats a gouverné jusqu'à présent les actions. Des contestations juridiques, y compris sur le plan international, et des manifestations se sont mises en place et vont se répéter. L'entrée en scène des autres mouvements sociaux aux prises avec des décisions unilatérales de ce gouvernement démontre tout le potentiel de mobilisation conjointe qui peut se développer au Québec.

Nous *devons* agir sur le plan social et politique. À chaque fois que nous sommes placés devant ce type de situation, un débat surgit dans nos rangs et le pressentiment qu'une telle action aille au-delà des fonctions qui sont les nôtres fait craindre des dérapages importants qui puissent desservir les intérêts de nos membres.

Comment pouvons-nous agir sur le plan politique dans le contexte québécois alors que la forme ultime de la lutte politique est la prise de pouvoir régie par des élections partisanses? Comment conserver l'indépendance nécessaire pour l'action à mener sur le plan syndical? Comment ne pas verser dans une action idéologique au détriment des intérêts des membres? Comment pouvons-nous jouer un rôle politique sans se prendre pour un parti politique ou sans devenir le marchepied d'intérêts partisans et électoraux?

Action syndicale indépendante et engagement politique

Exprimer la nécessité d'agir sur le plan politique suscite toujours plusieurs appréhensions, avec en tête de liste celles qui concernent le Parti québécois. Sommes-nous en train de mettre en place les conditions d'un appui stratégique au Parti québécois? Ou encore, notre action politique, aussi générale et généreuse puisse-t-elle être, peut-elle ne servir que les intérêts de ce parti?

Nous ne croyons pas que nous serions mieux servis par un gouvernement dirigé par le Parti québécois. Non seulement, à sa dernière visite au pouvoir, a-t-il fait le lit pour l'actuelle offensive dans la santé et les services sociaux, mais encore il a été aussi l'instrument politique des compressions importantes et de la forte décentralisation qu'a connues le système d'éducation au Québec.

L'élection d'André Boisclair, plusieurs déclarations publiques qu'il a faites depuis et en particulier son refus de se responsabiliser concernant les revendications des salarié-es du secteur public, rien de tout cela ne permet d'envisager que l'élection d'un gouvernement péquiste amènerait un authentique changement de cap politique pour le Québec. L'emprise de la logique néolibérale sur ce parti semble trop forte pour qu'il puisse constituer une alternative crédible, susceptible de nous permettre de l'envisager comme un interlocuteur valable pour le mouvement syndical.

Nous ne cachons pas que la naissance de Québec Solidaire constitue pour nous la nouvelle la plus encourageante de la dernière période sur le plan politique. Le premier résultat de l'élection partielle dans le comté de Sainte-Marie–Saint-Jacques démontre la capacité de ce nouveau parti malgré sa jeunesse, de se hisser au troisième rang des partis politiques au Québec. Le laminage de l'Action démocratique du Québec, à la même élection, nous apparaît aussi de bon augure et annonce des débats beaucoup plus intéressants pour l'avenir du Québec que lors des élections générales par les années passées. Par ailleurs, le taux désastreux de participation nous incite à plus de hardiesse dans notre volonté d'appuyer le renouvellement de l'action politique au Québec.

Le sentiment de sympathie que nous pouvons éprouver pour Québec Solidaire ne tient pas à de quelconques accointances individuelles, même si plusieurs des membres de la direction sont des personnes militantes que nous avons côtoyées ces dernières années. Québec Solidaire œuvre sur la scène politique en développant un contre-discours aux orientations néolibérales, basé sur le bien commun.

La tradition syndicale à la FNEEQ et à la CSN est d'éviter de franchir la mince frontière de l'action partisane. Notre attitude dans la prochaine période ne sera pas différente. Le comité exécutif s'engage à ne faire aucune consigne de vote dans le cadre des prochaines échéances électorales. Pour nous, l'actualisation de la réserve au niveau de l'action politique se concrétisera par le respect des instances et des membres, qui devront juger eux-mêmes de ce qu'il convient de faire.

Ces observations de la scène politique québécoise esquissent notre approche quant à l'action politique syndicale. À l'instar du document adopté par le conseil confédéral de la CSN concernant

le coup de force du gouvernement Charest, nous croyons que les différends que nous avons avec lui relèvent « *bien davantage de convictions politiques et sociales carrément opposées que de désaccords conjoncturels* ». En prendre acte renvoie pour nous au fond des questions : celles des orientations de ce gouvernement, qui prennent racine dans une vision sociale fondée sur un libéralisme conservateur et qui visent à mettre l'État au service du commerce au détriment des besoins sociaux.

Notre démarcation d'avec le gouvernement libéral est basée sur des divergences profondes. Nos différends avec le Parti québécois tiennent au peu de confiance qu'il puisse offrir une alternative authentique à ce titre. La distance que nous devons conserver avec Québec Solidaire n'est pas composée de la même manière. Elle est basée sur la question de principe fondamentale de protéger notre liberté la plus complète d'action et de contestation à l'endroit de toutes les organisations politiques au Québec et de refuser de se transformer en courroie de transmission d'un parti politique, quel qu'il soit. Il importe de continuer à protéger la crédibilité de l'action syndicale même si on peut prendre en compte le peu de chances de ce parti à constituer le prochain gouvernement.

L'indépendance que nous devons conserver à l'endroit des partis politiques est une condition nécessaire de notre action syndicale. Une attitude contraire desservirait tôt ou tard autant notre capacité revendicative que les causes politiques avec lesquelles nous nous solidarisons. Trop d'expériences historiques le démontrent, en commençant par la proximité que le mouvement syndical a entretenue avec le Parti québécois pendant trop longtemps.

Mettre en place les conditions d'une action commune des organisations syndicales et sociales

Si notre action politique peut aller plus loin dans les limites que nous venons de décrire, comment peut-elle se concrétiser? Deux avenues se présentent à nous, auxquelles nous vous invitons à répondre positivement. La première est de dégager une approche de convergence sur le front social. La deuxième est proposée par la confédération sur le plan de l'éducation politique.

S'il est une occasion que le Parti québécois a manquée au détour du passage des fêtes, c'est celle de reprendre le flambeau des droits syndicaux et sociaux. On a en effet interrogé son chef, André Boisclair, sur la demande syndicale d'ouvrir les conventions collectives si le Parti québécois était élu. Coincé par la logique du peu d'audace et de la respectabilité qu'il souhaite présenter devant les milieux d'affaires du Québec, et probablement nord-américains, il a refusé de s'y engager, repoussant du même coup l'occasion de poser le Parti québécois comme un lieu d'unification des luttes. Il ne s'agissait pourtant pas, à notre avis, de demander au Parti québécois de se substituer ou de récupérer les luttes des organisations sociales. Mais toutes et tous attendaient toutefois un signal d'appui.

Dans l'état actuel des formations politiques, force est de reconnaître que les organisations syndicales, en particulier la CSN, sont parmi les seuls instruments organisés capables de réaliser

une telle convergence des luttes. La reconnaissance de cette réalité politique du Québec est importante. Il ne peut y avoir de réel changement dans la société si les organisations sociales et syndicales n'y prennent pas leur place, ou démissionnent de leurs responsabilités à ce chapitre. Aucun parti politique, aussi sympathique soit-il, ne sera capable de changer la société sans l'action consciente et concertée des acteurs sociaux.

La responsabilité syndicale sur le plan politique peut s'actualiser dans cette idée de contribuer à mettre en place un front, le plus unitaire et le plus solide possible, des mouvements sociaux et syndicaux. Un front susceptible de devenir un facteur incontournable de la dynamique politique au Québec. Il appartiendra aux partis politiques de se gouverner en conséquence.

Cette idée de convergence intersyndicale et sociale fait son chemin. Déjà s'annoncent pour l'an prochain deux projets qui peuvent porter les germes d'une telle coalition sociale :

- une proposition d'états généraux à l'initiative du Réseau de vigilance, dont la CSN est membre, et basés sur la perspective de rassembler des délégations d'organisations syndicales et sociales dans une rencontre nationale;
- un projet de forum social au Québec, prévu pour le printemps mais que le comité organisateur a décidé de reporter au printemps 2007, qui ouvre la possibilité de rencontres entre des organisations mais aussi avec des individus, dans le but entre autres de débattre d'alternatives aux politiques néolibérales.

Si un tel événement se tenait avant les prochaines élections provinciales, il pourrait être un tremplin à une action concertée entre les organisations sociales et syndicales. La CSN s'est déjà identifiée avec l'une ou l'autre des perspectives dans un document adopté par le conseil confédéral. Des discussions doivent se poursuivre avec la FTQ et la CSQ en ce sens. Les discussions pourraient être laborieuses, mais la volonté exprimée par le conseil confédéral, à l'initiative du comité exécutif de la CSN, est sans équivoque à ce propos.

Nous l'avons déjà indiqué : nous croyons essentiel de militer en faveur d'un événement unificateur qui, sans passer sous silence les divergences qui se sont produites ces dernières années au sein du mouvement syndical, soit susceptible de favoriser une mobilisation unitaire contre les projets de gouvernements néolibéraux. Cette perspective nous apparaît tout aussi nécessaire pour contrer un défaitisme qui pourrait se développer autrement, que pour contrecarrer les tendances à la division syndicale qui furent très fortes dans la dernière période.

Beaucoup de luttes se sont développées durant les trois années du dernier mandat de la fédération qui coïncident avec celui du gouvernement Charest. Les batailles sur le front de l'environnement, au Mont-Orford, au Suroît ou ailleurs, celles du mouvement étudiant, celles des femmes avec la nouvelle Marche mondiale, celles des services de garde, et toutes celles dont on ne peut faire le bilan aujourd'hui. Elles ont toutes eu leur importance, même si elles n'ont pas toutes été victorieuses.

C'est de cette manière que nous vous proposerons d'agir dans la prochaine période et de nous mandater pour promouvoir, au sein de la CSN comme sur le plan public, une authentique perspective d'unité d'action syndicale sur le plan politique et social. C'est de cette manière que nous croyons pouvoir contribuer, dans les mois qui viennent, à soutenir un plan d'action résolument centré sur la solidarité sociale, plan d'action qui ne saurait se résumer à l'analyse d'un vote stratégique aux prochaines élections provinciales.

Engager une campagne d'éducation politique

La deuxième avenue d'action politique de la FNEEQ, dans la prochaine période, nous est offerte par le plan d'action retenu par le conseil confédéral de la CSN. Nous avons eu l'occasion de sensibiliser les syndicats à ce plan d'action. La première phase, liée à la riposte immédiate à la loi 43 (projet de loi 142), vient de se terminer avec la tenue d'une manifestation nationale unitaire des organisations syndicales, le 29 avril pour le 1^{er} mai dernier, et avec la discussion qui se déroule dans tous les congrès des fédérations de la CSN.

Les phases suivantes s'engageront successivement en septembre, à l'hiver et au printemps prochains. Les différents aspects des actions prévues se chevauchent mais, d'ores et déjà, nous savons que la prochaine rentrée sociale sera marquée de manière spéciale. Un outil vidéo ainsi qu'un document écrit soulèveront des enjeux politiques. Une démarche sera proposée dans toutes les régions qui prévoient des initiatives CSN mais aussi qui invitent à des actions en alliance. Les enjeux seront débattus lors des assemblées publiques, et lorsque possible, avec d'autres organisations syndicales et sociales selon les réalités des régions. Le projet est de tenir 100 assemblées au Québec, dans toutes les municipalités et dans toutes les régions.

Ce plan d'action est dans le prolongement des résolutions adoptées par le congrès de la CSN sur l'action et l'éducation politiques et syndicales. Il actualise cet engagement de la CSN qui fut repris par la FNEEQ lors de notre dernier congrès. Sur le plan strict de la conjoncture, il traduit toute l'importance d'agir pour des organisations comme la CSN qui, comme le mentionne le document adopté au conseil confédéral, doivent chercher à occuper « *l'arène publique pour faire valoir une autre façon de concevoir la société québécoise* ».

Ce sont les conseils centraux qui auront la responsabilité de prendre l'initiative sur ce plan. C'est d'ailleurs l'une de leurs fonctions essentielles, au titre de ce qu'on appelle à la CSN le *deuxième front*. C'est pourquoi, au premier chef, nous croyons important que tous les syndicats de la fédération s'inscrivent dans les plans d'action des conseils centraux.

Toutefois, compte tenu de la hauteur des enjeux, il n'est pas question pour la FNEEQ de jouer un rôle d'observateur passif. La responsabilité de l'action politique est aussi la nôtre. Nous nous proposons donc, dans la mesure des possibilités offertes par la conjoncture locale et nationale, de participer et de contribuer à cette campagne de discussions et d'éducation politique par la tenue, dans les institutions d'enseignement, d'assemblées publiques semblables destinées aux

étudiantes, aux étudiants et à tous les membres des personnels enseignants et syndiqués. Nous précisons, lors de la présentation de la résolution à ce propos, comment la fédération compte le faire au bénéfice de l'action des syndicats affiliés.

LE DÉFI DE LA PARTICIPATION ET DE LA DÉMOCRATISATION DE LA VIE SYNDICALE

Nous ne cessons pas de le répéter, des changements importants sont en train de s'opérer au sein de nos organisations qui sont le fait certes, des luttes, mais aussi de mutations associées entre autres au renouvellement du personnel enseignant dans les établissements. Lors du dernier congrès de la fédération, et de manière concomitante à une campagne de la CSN en ce sens, nous nous sommes engagés dans une réflexion sur le syndicalisme et plus spécifiquement sur celui pratiqué à la FNEEQ et à la CSN, notamment avec les membres des syndicats.

En plus d'une enquête auprès des enseignantes et des enseignants, nous avons compilé les résultats d'un deuxième questionnaire effectué auprès des équipes syndicales. Les travaux du comité fédéral sur la précarité à ce propos ont convergé vers la tenue d'un colloque en janvier 2005, ce qui nous a permis d'identifier quelques pistes d'action, qui sont à la base des recommandations soumises au congrès.

Mais l'esprit du mandat formulé par le dernier congrès impliquait aussi la recherche d'un meilleur équilibre entre l'engagement politique de la fédération et les exigences du service aux syndicats. C'est pourquoi la réflexion s'est déroulée sur deux fronts : d'une part, en ce qui concerne la vie syndicale au sens large et, d'autre part, en ce qui concerne le fonctionnement de la fédération. Ce travail s'est poursuivi en impliquant les instances, les équipes de travail et les comités concernés de la fédération, y compris le comité exécutif lui-même.

C'est ainsi que nous avons procédé en cours de mandat, de concert avec l'équipe salariée, à une meilleure définition de la fonction-conseil du personnel de la fédération auprès des syndicats. Un tel rôle avait déjà des ancrages auprès des syndicats du regroupement privé et, bien que dans une moindre mesure, auprès des syndicats du regroupement université. L'appui aux syndicats est maintenant établi d'abord sous la responsabilité de la personne conseillère syndicale affectée à un syndicat par l'équipe de la fédération. Les commentaires que nous avons eus des syndicats à ce propos nous portent à croire que ce rapprochement du travail de l'équipe avec les syndicats va dans la bonne direction.

Par la suite, la réflexion s'est poursuivie en revisitant le rôle des délégué-es à la coordination de regroupements et celui du bureau fédéral. Les propositions de modifications aux statuts et règlements présentées au congrès sont en continuité avec cette réflexion.

Notre intention n'est pas de régler l'ensemble du débat concernant le service aux syndicats. Toutefois, nous croyons que les modifications suggérées nous permettront non seulement

d'améliorer le travail général de la fédération, mais aussi de mieux intégrer dans la vie fédérative les préoccupations sectorielles et politiques des syndicats, en jetant les bases d'un travail mieux coordonné entre les équipes salariée et militante de la fédération.

Les effets des modifications que nous souhaitons voir reprises par le congrès ne seront pas apparents immédiatement pour les syndicats. Toutefois, en renforçant la fonction de direction, sur le plan de l'organisation et de la coordination du travail, des améliorations se feront sentir progressivement à tous les niveaux de la fédération. Ces changements permettront de mieux reconnaître le rôle politique des regroupements.

En constituant une instance de coordination statutaire composée des membres du comité exécutif et des délégué-es à la coordination des regroupements, en revalorisant le rôle du bureau fédéral au regard des positions et des orientations politiques et en lien avec les comités de la fédération, nous croyons pouvoir améliorer non seulement la circulation de l'information, mais aussi toute la dynamique générale de la fonction de direction de la fédération, par la démocratisation de la prise de décision.

Puisque l'existence du comité exécutif n'est pas remise en question, on pourrait croire qu'une nouvelle instance statutaire constitue un alourdissement du fonctionnement de la fédération. Il ne faut pas s'y tromper. C'est plutôt une définition plus fonctionnelle des rôles et devoirs respectifs des différentes instances dont il est question. Nous croyons, au contraire, que le projet permet une meilleure coordination et une intégration plus adéquate des tâches de la fédération. Nous sommes convaincus que la fédération pourra ainsi mieux exercer la fonction de direction au regard des exigences de la conjoncture politique et syndicale.

De la même manière, dans le présent budget, nous avons voulu nous préparer pour affronter la période qui vient en planifiant le maximum de ressources possibles pour la fédération. De ce point de vue, et compte tenu de la réorganisation dans laquelle nous allons nous engager dans la prochaine période, nous avons décidé de protéger au maximum les ressources militantes et salariées dont nous disposons déjà.

Plusieurs facteurs feront que la pression sur les finances de la fédération sera plus forte que jamais. Afin de contenir les dépenses anticipées, et ce, dans le cadre budgétaire dont nous disposons, nous devons procéder à un contrôle accru et à l'application de toute une série de mesures de restrictions modérées à l'ensemble des activités de la fédération, sans handicaper le service ou le rôle politique de la fédération. Ces objectifs de contrôle exigeront un effort continu dans tous les secteurs de la fédération en vue de réaliser les tâches qui sont les nôtres dans un contexte plus contraignant. Au lieu d'un budget de compression, nous avons voulu élaborer un budget de rassemblement de toutes les forces de la fédération, pour faire face à une période exigeante.

Le renouvellement du personnel enseignant, et par voie de conséquence celui des équipes syndicales, se poursuivra encore pendant quelques années. Plusieurs syndicats se sont joints à la

fédération au cours du dernier mandat et la FNEEQ constitue un pôle d'attraction important en enseignement supérieur. L'accréditation d'un seul nouveau syndicat d'auxiliaires d'enseignement et de recherche dans les universités ouvrirait la voie à la constitution d'un nouveau secteur à la fédération. Même si les perspectives, pour l'instant, semblent encore minces à ce niveau, nous proposons tout de même de jeter les bases d'un tel développement.

Ces modifications dans la composition de la fédération impliquent l'intégration de nouvelles et de nouveaux membres dans les syndicats ainsi que l'implication de nouvelles personnes militantes et élues. Ces personnes auront besoin de formation, certes, mais elles apporteront aussi un regard neuf sur nos pratiques et nos orientations. Nous devons être en mesure non seulement de les écouter, mais aussi de procéder aux modifications nécessaires de nos pratiques afin de leur offrir toute la place dont elles ont besoin pour jouer réellement un rôle dans la dynamique de la fédération.

Le fonctionnement syndical s'appuie sur la reconnaissance de l'autonomie syndicale dans un cadre de représentation et de délégation de pouvoir, basé sur des mandats. Ces règles de fonctionnement expriment aussi la réalité de la fédération, composée de syndicats qui proviennent de secteurs aux environnements législatifs et institutionnels différents, et limitée par des réalités financières évidentes. Dans le cadre actuel du droit de syndicalisation au Québec, il n'y a pas d'alternative à un tel type de fonctionnement. C'est à partir de cette réalité que nous vous invitons dans le prochain mandat à poursuivre une réflexion sur la vie syndicale susceptible de rendre plus démocratique le fonctionnement de nos syndicats et celui de la FNEEQ.

Finalement, parmi les pistes que l'histoire récente des luttes nous permet d'apprécier, nous croyons qu'une intensification des activités participatives est une avenue susceptible de produire des bénéfices sur le plan de la mobilisation, mais aussi sur le plan du renouvellement des idées et des relations dans nos syndicats.

Déjà au cours du dernier mandat, dans le cadre des activités du comité d'action internationale, la FNEEQ a procédé de manière modeste à de telles initiatives. Nous croyons qu'il faut continuer dans cette voie, et renouveler des expériences de ce genre, quitte à réduire la charge pour la fédération, mais en maintenant l'opportunité pour des membres de syndicats de se joindre à une délégation participative, lors d'événements ou d'activités internationales, qui autrement ne seraient vus que sur une base de représentation.

Une telle approche est aussi valable au plan national, comme en témoignent les événements organisés sur une base de participation volontaire au cours du mandat : les journées de réflexion sur l'avenir des cégeps, le forum sur l'enseignement universitaire ou, plus récemment, les journées de réflexion sur la sélection des élèves et le financement de l'éducation. Ces activités, tenues dans un cadre moins formel que des instances délibérantes, peuvent contribuer pour beaucoup à la vie de la fédération.

Nous souhaitons travailler dans cette perspective et renforcer la participation démocratique au sein de la FNEEQ, convaincus que la coexistence dans une même organisation syndicale de sensibilités idéologiques différentes, loin d'être un obstacle à la vie démocratique, en constitue plutôt la richesse même.

Nous sommes toutes et tous commis à la défense et à la promotion des intérêts des enseignantes et des enseignants du Québec. C'est ce qui nous unit, c'est ce qui fait notre force.

Et c'est dans cet esprit que le comité exécutif vous appelle à vous impliquer dans les débats du 27^e Congrès de la FNEEQ.

Déléguées, délégués,

Vive la FNEEQ, vive la CSN et... bon congrès!

Documents de référence :

La profession enseignante à l'heure de la mondialisation, document du comité école et société, mai 2003.

Tenir tête, plan d'action FNEEQ, document adopté par le regroupement cégep, janvier 2006.

Communiqué d'ATTAC-France, communiqué, Paris, mars 2006.

Document CSN sur la loi 43 (projet de loi 142), document adopté par le conseil confédéral, février 2006.

Une école pour tout le monde!, document du comité école et société, avril 2006.

ORIENTATIONS SOUMISES AU CONGRÈS FÉDÉRAL

14.1 Vie syndicale et développement de la fédération

Recommandation n° 1 : Vie syndicale

Que le congrès fédéral recommande aux syndicats affiliés et aux différentes instances de la fédération :

- de poursuivre les efforts engagés dans le dernier mandat en vue d'assurer le renouvellement des équipes syndicales et en vue d'améliorer la vie syndicale ainsi que le fonctionnement démocratique des syndicats et de la fédération;
- d'accorder une priorité à l'accueil et à l'intégration des nouveaux membres dans les syndicats, des nouveaux syndicats et des nouveaux membres des comités exécutifs des syndicats en développant :
 - § l'information sur les positions et les activités de la fédération et de ses regroupements à travers les mécanismes existants, et en poursuivant un projet de pochette de bienvenue aux nouveaux membres, adaptée aux réalités des regroupements;
 - § des activités de formation, entre autres sur le plan de la mobilisation et de la négociation, adaptées aux enjeux auxquels font face les syndicats, en coordonnant mieux ces activités aux autres programmes de formation à la CSN et dans les conseils centraux;
 - § des activités de réflexion et de débat qui présentent les différents enjeux qui interpellent le monde syndical et le monde en éducation, notamment les débats sur la vie professionnelle;
 - § un outil propre à la fédération qui alimente la réflexion des syndicats sur les différentes manières d'améliorer la vie syndicale;
 - § une histoire de la fédération qui porte sur les luttes et les combats de la fédération et des regroupements en vue de sa publication pour le 40^e anniversaire de la fédération;
- de prendre les moyens pour que les enseignantes et les enseignants à statut précaire puissent participer de manière pleine et entière à tous les aspects de la vie syndicale;
- de viser à améliorer les clauses de libérations syndicales.

Recommandation n° 2 : Syndicalisation des auxiliaires d'enseignement et de recherche

Que le congrès fédéral exprime son soutien à la lutte des étudiantes et des étudiants salariés pour se constituer des syndicats autonomes et mandate ses représentantes et ses représentants, avec l'appui de l'Association des étudiantes et des étudiants diplômés employés de l'Université McGill, d'organiser une rencontre nationale de délégations de militantes et de militants étudiants salariés en campagne pour l'organisation de syndicats CSN dans les établissements universitaires, avec la possibilité de définir des perspectives d'organisation sectorielles propres aux étudiantes et étudiants salariés.

14.2 Éducation, mondialisation et solidarité internationale

Recommandation n° 3 : Éducation, mondialisation et activités internationales

Que le congrès fédéral recommande à ses syndicats affiliés et aux différentes instances de la fédération :

- d'intensifier le travail de sensibilisation et de mobilisation en ce qui concerne les enjeux associés à la commercialisation en éducation, entre autres en faisant écho aux déclarations en éducation auxquelles la FNEEQ a adhéré lors du 3^e Sommet des peuples des Amériques à Mar del Plata en novembre 2005 et lors de la conférence trinationale pour l'éducation publique d'Oaxaca en avril 2006, qui vont dans le même sens que les positions adoptées par la FNEEQ depuis 2001 à ce sujet;¹
- de s'opposer, en conséquence, à tout mandat aux négociateurs du gouvernement du Canada dans le cadre des discussions sur l'Accord général sur le commerce des services (AGCS) visant une plus grande déréglementation intérieure qui remettrait en question la souveraineté des gouvernements de légiférer, en particulier en matière de services publics et d'éducation, et qui ouvrirait plus largement à la concurrence étrangère les établissements d'enseignement publics et privés du Québec et du Canada;
- de demander à ses représentantes et ses représentants de participer aux activités et campagnes visant à exercer des pressions en ce sens, auprès du

¹ Vous trouverez, en annexe, la Déclaration finale du Forum continental sur l'éducation, 3^e Sommet des peuples des Amériques qui s'est tenu à Mar del Plata, Argentine, en novembre 2005, ainsi que la Déclaration de la VI^e Conférence trinationale pour la défense de l'éducation publique, qui s'est tenue à Oaxaca de Juárez, Mexico, les 1^{er} et 2 avril 2006.

gouvernement du Québec et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, auprès du Conseil des ministres de l'Éducation des provinces canadiennes et auprès des négociateurs du gouvernement du Canada, sur ses propres bases ou dans le cadre des coalitions mises sur pied au Québec, au Canada comme à l'échelle internationale, en particulier à travers les instances de l'Internationale de l'Éducation;

- de demander aux responsables politiques de la FNEEQ d'établir un plan de travail visant à optimiser la contribution de l'ensemble des syndicats, des instances et des comités de la fédération, dans le respect de leurs responsabilités et de leur mandat propre, selon les disponibilités des moyens financiers et à partir d'un partage plus précis des responsabilités basé sur les balises suivantes :
 - § soutien au réseau des responsables syndicaux à l'action internationale par le comité action internationale;
 - § suivi des positions de l'Internationale de l'Éducation par le comité école et société et le bureau fédéral.

Recommandation n° 4 : Campagne de soutien à l'accessibilité à l'éducation des femmes afghanes

Que le congrès fédéral invite ses syndicats affiliés, en collaboration avec ceux du Conseil central du Saguenay–Lac-Saint-Jean, hôte de notre congrès, à appuyer, pour l'année 2006-2007, la campagne CSN de solidarité pour les Afghanes afin de continuer de leur assurer un meilleur accès à l'éducation, en faisant la promotion de la vente d'un objet de solidarité auprès de leurs membres.

Recommandation n° 5 : Campagne sur le commerce équitable et la consommation responsable

Que le congrès fédéral demande à tous les syndicats de poursuivre, dans le cadre de la campagne confédérale, celle que nous avons amorcée au dernier congrès de la FNEEQ sur le commerce équitable, en particulier en mettant en avant les moyens suivants :

- poursuite de la présentation d'informations concernant le commerce équitable comme alternative concrète à la mondialisation néolibérale et comme

contribution à l'édification d'un système social et économique plus juste, plus responsable et plus respectueux de l'environnement;

- poursuite des interventions au sein des institutions d'enseignement, auprès des responsables et des fournisseurs de café et d'autres produits de consommation pour que soient offerts des produits du commerce équitable lorsque de tels produits existent;
- soutien, dans ce cadre, aux produits dont la main-d'œuvre nécessaire à leur fabrication est syndiquée;
- soutien aux initiatives de covoiturage au travail et inclusion de cette alternative de transport dans le cadre d'une politique institutionnelle soucieuse de l'environnement;
- soutien aux initiatives prises à ce sujet par les conseils centraux.

14.3 Une éducation pour tout le monde

Recommandation n° 6 : Une éducation pour tout le monde

Que le congrès fédéral :

- réaffirme l'importance d'un réinvestissement massif dans tous les secteurs de l'éducation et demande à ses représentantes et représentants ainsi qu'à ses syndicats affiliés de diffuser et de défendre dans les débats publics les moyens d'y arriver, notamment en matière de fiscalité;
- demande aux syndicats et aux différents regroupements et instances concernés de participer à toute action ou campagne visant un meilleur financement de l'enseignement, notamment à l'occasion de la bataille sur les transferts fédéraux en éducation postsecondaire et du débat sur le financement du système d'éducation que pourrait lancer le gouvernement québécois;
- réaffirme l'importance capitale du soutien aux établissements d'enseignement dans les régions du Québec et invite ses représentantes et représentants et ses syndicats affiliés à militer activement afin d'assurer l'accessibilité à l'enseignement supérieur sur tout le territoire;

- exprime sa ferme opposition à l'introduction de droits de scolarité au cégep, réitère son opposition à toute hausse des droits de scolarité à l'université et demande à ses représentantes et représentants ainsi qu'à ses syndicats affiliés d'intervenir en ce sens dans le cadre d'un débat sur le financement du système d'éducation que pourrait lancer le gouvernement québécois;
- affirme que, de manière générale, la mission d'éducation auprès de la jeunesse québécoise doit être équitablement prise en charge par toutes les écoles;
- réclame qu'en conséquence, la sélection des élèves à l'entrée pendant la scolarité obligatoire soit progressivement éliminée au privé comme au public, au profit du développement d'une dynamique éducative permettant de prendre en compte, dans toutes les écoles, l'intégralité de la personne de chaque élève et de permettre ainsi l'épanouissement de son plein potentiel;
- invite tous ses syndicats à inscrire leurs interventions et leurs efforts de sensibilisation dans cette perspective;
- demande au gouvernement de modifier le régime pédagogique pour que la diversification des voies ne puisse commencer avant la fin de la troisième secondaire.

14.4 Action et éducation politiques

Recommandation n° 7 : Action et éducation politiques

Que le congrès fédéral :

- dénonce la loi 43 (ancien projet de loi 142) comme étant antidémocratique et autoritaire, parce qu'elle impose :
 - § un appauvrissement à l'ensemble des travailleuses et des travailleurs du secteur public québécois;
 - § la conclusion d'une entente qui constitue un recul dans les conditions de travail des enseignantes et des enseignants de cégep;
 - § des pouvoirs démesurés aux directions d'établissement qui leur permettent d'appliquer une multitude de pénalités aux salarié-es du

secteur public et à leur syndicat en vue de museler le mouvement syndical;

- considère que ce coup de force vise non seulement les salarié-es, mais constitue un élément stratégique majeur pour réduire la place et la qualité des services publics au Québec;
- demande à tous les partis politiques de s'engager à tout mettre en œuvre pour que l'Assemblée nationale du Québec abroge la loi 43 dans les meilleurs délais;
- demande à ses représentantes et ses représentants et à tous les syndicats :
 - § de poursuivre le combat pour l'amélioration des conditions de travail des enseignantes et des enseignants en menant les batailles sectorielles nécessaires pour assurer les conditions d'une libre négociation des conventions collectives;
 - § de contribuer à l'effort d'éducation politique engagé par la CSN, en proposant dans les établissements d'enseignement, sur nos propres bases ou en alliance, des assemblées ou toute autre activité qui participent à mettre en relief une autre façon de concevoir la société québécoise;
 - § de promouvoir, de soutenir et de participer, le cas échéant, à tout projet de rassemblement des mouvements syndicaux et sociaux, que ce soit sous la forme d'états généraux, de forum social ou de tout autre projet, qui constituerait un moment de renforcement d'une action commune dans le contexte politique préélectoral;
 - § de souscrire et de s'inscrire, dans cette perspective, dans les initiatives des conseils centraux prises dans le cadre de la campagne de la CSN à ce sujet.

Recommandation n° 8 : Action et éducation politiques

Que le congrès fédéral demande à la FNEEQ de réitérer son ouverture et son intérêt à une unification des forces syndicales collégiales sur la base d'une affiliation à la CSN, une centrale multisectorielle.



Secretaría continental sobre educación
Secretaria continental sobre a educação
Secrétariat continental sur l'éducation
Hemispheric Secretariat on Education

DÉCLARATION FINALE DU FORUM CONTINENTAL SUR L'ÉDUCATION

TROISIÈME SOMMET DES PEUPLES DES AMÉRIQUES
MAR DEL PLATA, ARGENTINE
NOVEMBRE 2005

PRIORITÉ À LA DETTE INTÉRIEURE :
L'ÉDUCATION PUBLIQUE DOIT ÊTRE LA PRIORITÉ

Enseignantes et enseignants, étudiantes et étudiants, travailleuses et travailleurs du secteur de l'éducation :

Nous nous sommes réunis à Mar del Plata, à l'occasion du *Forum continental sur l'éducation*, dans le cadre des activités du *Troisième Sommet des peuples des Amériques*, en suivi aux débats et résolutions du Forum de Québec tenu les 17 et 18 avril 2001.

Depuis lors, des changements profonds sont survenus, en particulier sur notre continent. Un de ces changements revêt, pour nous, une importance particulière. Nous faisons référence à la crise de légitimité et à la fracture du consensus social découlant des politiques que le néolibéralisme a réussi à imposer au cours des années 1990.

L'épuisement d'un modèle de gouvernance exclusivement basé sur les postulats du Consensus de Washington, qui réduisait la vie politique à la défense des intérêts des grandes corporations et à la mise en oeuvre des diktats des organismes du pouvoir financier international, est apparu évident avec les mobilisations sociales et les avancées du mouvement populaire qui ont pris différentes formes en divers endroits de notre continent.

Au cours des dernières années, l'opposition au modèle néolibéral s'est consolidée. Les victoires électorales de forces progressistes dans certains pays et la progression des mobilisations contre les politiques de soumission et d'exclusion sociale témoignent de cette réalité nouvelle. Le paysage de résignation et de désespoir, à peine éclairé de quelques foyers isolés de révolte, est chose du passé.

Aujourd'hui, les peuples d'Amérique cherchent des alternatives en essayant de trouver des solutions à un système d'oppression qui ne leur offre d'autres perspectives qu'une inégalité toujours croissante et une détérioration accrue de leur qualité de vie.

Dans ce contexte d'avancées et de reculs du processus de construction d'un nouveau rapport de forces dans une Amérique en voie de transformation, le Sommet des peuples a constitué un espace de résistance et de construction d'alternatives. De concert avec d'autres coalitions, formées d'intellectuels et de militantes et militants populaires du continent, comme l'Alliance sociale continentale, le Forum social et le regroupement contre la ZLEA, une force grandissante s'est constituée dans le but de s'opposer à un néoconservatisme qui, justement parce qu'il est en crise, renforce le caractère agressif et asservissant de ses politiques.

En effet, il ne s'agit plus uniquement de continuer à soumettre les gouvernements de la région à la mondialisation des marchés et du capital financier, avec la famine et la stagnation qui en découlent. La présence militaire accrue des États-Unis en Amérique latine, tout d'abord à travers le Plan Colombie et, plus récemment, avec l'annonce d'accords militaires avec le gouvernement paraguayen, apparaît de plus en plus comme une menace qui rappelle l'époque de la doctrine Monroe. Ces accords pourraient éventuellement mener à l'installation d'une base militaire du Pentagone dans le Cône Sud, un fait qui représenterait, en soi, une menace sérieuse pour la paix et l'autodétermination de nos peuples. Ainsi, les États-Unis déploieraient des troupes aux portes de l'Amazonie et de l'aquifère guarani, principale réserve de biomasse et d'eau douce de la planète.

En Amérique du Nord, le projet de Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité, appelé « ALENA plus », nous préoccupe grandement. D'une part, la concrétisation de cette initiative assurerait aux États-Unis un accès illimité aux ressources naturelles mexicaines et canadiennes. D'autre part, ce traité ouvrirait la porte à une intégration des frontières des pays signataires, sous prétexte d'augmenter la sécurité et la protection militaire des États-Unis.

Enfin, force est de constater que la libre circulation des personnes est de plus en plus restreinte alors même que la libre circulation des marchandises est présentée comme l'objectif suprême. Il y a là une contradiction inacceptable qui mérite d'être signalée.

Par ailleurs, le nœud coulant de la dette extérieure asphyxie les économies et grève les dépenses sociales d'un grand nombre de nos pays, ce qui affecte en particulier le secteur éducatif. La dette éternelle, comme on l'appelle souvent, est devenue l'arme idéale pour continuer à faire pression en vue de maintenir des politiques économiques conformes à l'orthodoxie néolibérale, même si elles sont responsables de la famine, de l'analphabétisme et de l'exclusion sociale.

Les données de ce véritable cauchemar économique acquièrent jour après jour des dimensions à la fois plus alarmantes et plus intolérables. Ainsi, avec près de la moitié de sa population vivant sous le seuil de la pauvreté, entre 1998 et 2002, l'Amérique latine a transféré aux pays du Nord 39 milliards \$US au seul chapitre des intérêts d'une dette qui, par ailleurs, a continué de s'accroître.

Les troubles, les explosions sociales et les crises politiques qui ravagent la majorité des pays d'Amérique latine, devenue le sous-continent le plus inégalitaire de la planète en matière de distribution de la richesse, n'ont pas encore réussi à faire entendre la voix de ceux et celles qui proposent d'arrêter cette hémorragie, comme nous l'avons fait au sommet des peuples précédent. Au contraire, la conception monopolisatrice des élites, qui se partagent les bénéfices de régimes profiteurs caractérisés par la corruption et la soumission résultant du clientélisme politique à grande échelle, continue d'être un trait dominant dans plusieurs pays de la région.

Malgré les coûts sociaux catastrophiques de ce pillage où les intérêts des prédateurs locaux et transnationaux s'entremêlent, ceux-ci persistent à vouloir agir comme si tout un chacun ne savait pas que la crise actuelle découle justement des politiques d'endettement irresponsables mises en place avec l'accord et sous la pression des entités prêteuses, avec à leur tête les consortiums des États-Unis et des pays du G7.

Cet endettement excessif n'est pas né d'un besoin des pays débiteurs, mais est plutôt la conséquence de la stagnation économique des pays industrialisés qui disposaient alors d'importants surplus de capitaux qui ont ainsi été transformés en capital de prêts, faute d'opportunités d'investissements productifs. L'Amérique latine est ainsi devenue un marché captif permettant au capital financier des pays du Nord de trouver de nouveaux débouchés.

La période durant laquelle s'est instaurée cette spirale ascendante de l'endettement irrationnel a « coïncidé » avec l'apparition de dictatures militaires largement soutenues par la C.I.A. et le département d'État des États-Unis, comme l'a clairement démontré le dénommé Plan Condor.

Il est évident que la dette extérieure, en plus d'être irrationnelle d'un point de vue économique, est illégitime et illégale puisqu'elle a été souscrite en grande partie par des tyrannies militaires. Et elle l'est d'autant plus que, dans la plupart des cas, ces crédits ont abouti dans les caisses occultes de la corruption qui se sont multipliées à la faveur de l'impunité, quand ils n'ont pas été dilapidés pour financer l'importation de biens de consommation ou d'équipements militaires.

Il est maintenant de notoriété publique que les politiques d'ajustement, mises en œuvre depuis des années pour faire face aux obligations de la dette extérieure, ont influé négativement sur la progression des dépenses sociales. Ce manque à gagner s'est fait sentir de façon perceptible dans le secteur de l'éducation où, malgré les promesses réitérées et les engagements pris par les gouvernements dans divers forums internationaux, il a été impossible de dégager le financement nécessaire à l'accès universel et la réussite de l'école primaire, à l'élargissement de la fréquentation du secondaire et à l'élimination de l'analphabétisme.

Le chiffre désastreux de 15 millions d'enfants de notre continent qui ne parviennent pas à compléter l'éducation de base, est la conséquence directe de cet engrenage pervers de l'injustice.

D'autre part, depuis le dernier Sommet des Amériques, les politiques néolibérales ont continué à affecter négativement l'éducation publique. En effet, dans la grande majorité de nos pays, la privatisation de l'éducation a progressé. La réduction de la mission éducative, découlant de

l'utilisation généralisée de systèmes d'évaluation standardisés, et la dégradation de la situation des travailleuses et travailleurs de l'éducation constituent deux autres tendances négatives qui ont marqué cette période.

Compte tenu de cette réalité, tout laisse croire que les engagements quantitatifs pris par les chefs d'État pour 2010 resteront de nouveau lettre morte dans la majorité des pays des Amériques.

Dans ce contexte, il est pertinent de réitérer la demande énoncée dans la Déclaration de Québec adoptée en avril 2001 quant au besoin impérieux d'un changement en profondeur des politiques sociales et éducatives.

Notre projet éducatif, tel qu'affirmé dans cette Déclaration, conserve toute sa pertinence et c'est pourquoi nous le réaffirmons aujourd'hui.

1. Nous luttons pour une éducation publique gratuite et de qualité, qui soit pleinement accessible à tous les niveaux et tout au long de la vie. Nous sommes convaincus qu'une éducation de base obligatoire de qualité pour toutes et tous, jeunes comme adultes, devrait permettre d'atteindre un minimum de onze années de scolarité. Nous refusons l'adage qui veut que la réussite du plus grand nombre soit synonyme de médiocrité. Nous affirmons au contraire qu'on ne saurait atteindre une éducation de qualité sans démocratisation, sans élimination des inégalités.
2. Nous affirmons que l'éducation est un droit social universel fondamental qui comprend non seulement la formation générale, mais également la formation professionnelle ou technique. Ce droit doit être assuré par un service public sous responsabilité de l'État et financé par ce dernier. En conséquence, nous combattons solidairement les politiques autoritaires et marchandes qui dominent en bien des endroits du continent et qui conduisent à une privatisation accrue de l'éducation.
3. L'éducation n'est pas une marchandise qui doit servir à enrichir les entreprises, les élèves ne sont pas des produits, les parents d'élèves, les étudiantes et étudiants ne sont pas des consommateurs d'éducation, et les membres du personnel de l'éducation ne sont pas de simples dispensateurs de services. Nous nous opposons fermement à ce que l'éducation soit incluse dans tout accord sur la libéralisation du commerce des services, y compris dans la ZLEA. Nous nous opposons également à la commercialisation de l'éducation, à l'utilisation en éducation d'un discours marchand et à la volonté d'imposer comme paramètre la relation coût-bénéfice.
4. Nous défendons également une éducation de qualité pour toutes et tous qui soit un instrument de justice sociale et d'émancipation des personnes tout au long de leur vie. Elle promeut l'égalité entre les femmes et les hommes, quelles que soient leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leur croyance ou option philosophique et leur capacité d'apprentissage. Elle forme des êtres humains qui préféreront la collaboration et la solidarité

à la compétition sans limites, qui rechercheront la paix, la résolution juste et pacifique des conflits et qui s'opposeront à la violence et à la militarisation.

5. Nous proclamons qu'une éducation intégrale de qualité doit former des personnes libres et critiques, des citoyennes et citoyens actifs et engagés, respectueux de la diversité et des droits humains, ouverts sur le monde, soucieux de l'avenir de la planète et du développement durable et ayant acquis une compréhension critique de la mondialisation. Qu'elle doit former des femmes et des hommes qui seront préparés à la vie, au monde du travail et à l'apprentissage continu plutôt qu'étroitement entraînés en vue d'un emploi particulier.
6. Nous affirmons que la formation de base, la formation professionnelle ou technique et la formation supérieure doivent prendre en compte les questions de sécurité alimentaire, d'agriculture durable, de développement énergétique durable et de protection de l'environnement ainsi que les questions relatives aux droits humains, à la démocratie, aux relations interculturelles, à la consommation responsable et au commerce équitable, dans la perspective d'un avenir viable.
7. Nous entendons combattre le racisme, l'exclusion et la marginalisation dont sont notamment victimes les élèves des communautés noires et autochtones. Nous affirmons que les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, les enfants de la rue, travailleurs ou itinérants et les enfants victimes de la guerre doivent avoir accès à des services particuliers assurant leur scolarisation. Nous exigeons enfin qu'une attention particulière soit apportée à l'éducation rurale et au respect de la culture paysanne.
8. Nous soutenons une vision de l'éducation des adultes garantissant le droit à l'éducation publique pour l'ensemble de la population adulte. De plus, nous exhortons les gouvernements à créer les conditions d'une culture d'éducation tout au long de la vie, en multipliant les occasions d'apprendre dans les milieux de vie et de travail de la population adulte.
9. Nous nous opposons à une conception de la qualité étroitement définie à partir de tests standardisés qui réduisent la mission de l'éducation à ce qui est facilement mesurable et qui ne prennent pas en compte les besoins particuliers des étudiantes et étudiants. Nous exigeons le retrait de ces tests qui sont utilisés comme instrument d'exclusion.
10. Nous entendons continuer de contribuer à l'élaboration de modèles et d'approches pédagogiques qui partent de l'expérience des personnes, qui répondent aux besoins sociaux, économiques et culturels de nos peuples, qui visent à réduire l'échec, l'abandon et l'exclusion scolaires. Nous favorisons une gestion démocratique de l'éducation, à tous les niveaux et dans toutes les institutions, qui se fonde sur la participation du personnel, des étudiantes et étudiants et de la communauté.

11. Nous affirmons la nécessité d'un enseignement supérieur public, gratuit et de qualité qui soit respectueux de la liberté académique et de l'autonomie institutionnelle et qui garantisse que la recherche soit au service du développement de la société plutôt que soumise aux besoins et impératifs des entreprises privées.

Ces principes fondent les objectifs à atteindre à l'étape actuelle de notre lutte. Faisant nôtres les acquis historiques de la résistance face aux assauts du néolibéralisme, il est nécessaire, dans cette période d'offensive, que nous, travailleuses et travailleurs de l'éducation, assumions le défi de proposer des politiques publiques porteuses de changements qui garantissent le droit social à l'éducation.

C'est pour cette raison que, dans le cadre du Sommet des peuples, nous proposons de :

1. Réaffirmer la responsabilité inaliénable de l'État national et des états provinciaux d'assurer le maintien du système public en tant que garantie incessible du droit social à l'éducation.
2. Fixer à un minimum de 7 % du PIB le financement public de l'éducation et de réaffirmer le principe selon lequel l'éducation est une priorité politique inaliénable de l'État. Ces ressources devront être suffisantes pour assurer des salaires justes pour le personnel de l'éducation et pour garantir des conditions adéquates de travail tant pour le personnel que pour les élèves.
3. Lutter pour que l'État mette en place des politiques publiques adéquates visant à promouvoir et à soutenir — matériellement et symboliquement — l'éducation de toutes et tous ainsi que la scolarisation universelle.
4. Prendre en compte, au moment de définir des normes, le fait que le personnel enseignant ainsi que les étudiantes et étudiants, sujets de droit, ont besoin que leurs droits au travail et à l'éducation soient protégés. Dans ce contexte, ils doivent disposer de possibilités concrètes d'acquisition de connaissances qui leur permettent de se constituer en sujets sociohistoriques.
5. Mettre en place des conditions qui garantissent non seulement l'accès, la persévérance et la réussite des études, mais aussi l'accessibilité aux connaissances, de façon à former des personnes critiques de la réalité sociale et engagées dans la transformation de leur vie et de celle de leur communauté.
6. Lutter pour des politiques, des stratégies et des ressources spécifiques qui permettent le réel exercice du droit à l'éducation aux personnes handicapées, aux élèves qui ont des besoins particuliers, aux peuples autochtones, aux minorités ethniques, aux populations migrantes (agricoles ou autres), aux habitantes et habitants des régions éloignées, aux personnes privées de leur liberté, etc.

7. Combattre les politiques des institutions financières internationales et/ou des traités qui, au nom du « libre-échange », tentent de transformer les droits en marchandises. Il est indispensable, non seulement d'adopter une position de fermeté dans les forums internationaux, mais aussi de mettre en place des dispositions législatives nationales qui soient conséquentes avec les positions défendues.
8. Promouvoir des politiques étatiques et une réglementation qui empêchent la commercialisation et la privatisation de l'éducation et qui assurent sa gratuité à tous les niveaux, sous toutes ses formes et modalités. Dans ce cadre, il est essentiel de porter une attention particulière aux divers types de cours de perfectionnement ou conduisant à des attestations d'études offerts sur une base commerciale, sans aucune régulation étatique.
9. Concevoir, exiger et garantir des mécanismes de participation effective des organisations syndicales, professionnelles, étudiantes et de la communauté éducative dans la planification éducative, l'élaboration des curriculums, la gestion de l'éducation et le contrôle du financement à tous les niveaux.
10. Promouvoir une formation à l'enseignement qui soit partie intégrante du système d'éducation supérieure et intégrée à l'ensemble du système éducatif depuis la formation initiale jusqu'à la formation continue. Le lien entre la théorie et la pratique et la reconnaissance des connaissances acquises au travail doivent être des éléments incontournables de cette formation.

Plan d'action

1. Nous appuyons la lutte des nations autochtones et des peuples indigènes qui revendiquent le droit de contrôler leurs propres institutions éducatives afin d'assurer le respect et la promotion de leur langue, de leur culture et de leur héritage et une éducation qui valorise la diversité ethnique ainsi que la pluralité culturelle et linguistique. L'éducation publique doit faire place à l'histoire et à la culture de ces peuples et le personnel doit être formé en ce sens.
2. Nous exigeons le plein respect des droits syndicaux des travailleuses et travailleurs de l'éducation, en particulier le droit à la négociation collective. Nous continuerons aussi de lutter pour l'amélioration des conditions de travail, d'enseignement et d'apprentissage. De même, nous revendiquons des normes de santé et de sécurité qui garantissent une protection adéquate du personnel et des élèves et qui se concrétisent dans un code de santé pour l'éducation publique.
3. Nous réaffirmons notre volonté de continuer à lutter pour une augmentation des salaires des travailleuses et travailleurs de l'éducation qui reconnaisse l'importance de leur travail et qui leur permette d'accéder aux biens matériels et culturels nécessaires pour vivre dignement.

4. Nous demandons que soient garantis des régimes de retraite qui permettent de profiter de ce bénéfice dans la dignité. On ne peut remettre à plus tard la révision de mesures qui, inspirées des recettes d'ajustement des agences internationales, ont détruit les régimes prévisionnels en vigueur dans la majorité des pays de notre continent jusqu'au début des années 1990. De même, nous exigeons que le gouvernement des États-Unis mette fin aux offensives visant à priver les enseignantes et enseignants de ce droit.
5. Nous exigeons, afin d'assurer un financement adéquat et équitable de l'éducation publique, l'annulation de la dette extérieure illégitime des pays des Amériques, ainsi que la suspension des politiques d'ajustements structurels. Dans ce contexte, nous appuyons les campagnes lancées par diverses organisations de l'éducation de notre continent, en faveur de la conversion de la dette extérieure en investissements éducatifs et de l'adoption d'une taxe sur les transactions financières.
6. Nous réaffirmons notre volonté de poursuivre la campagne, lancée par les organisations membres de l'Internationale de l'Éducation pour l'Amérique latine (IEAL) et d'autres groupes, sous le thème « L'éducation est un droit, pas une marchandise », visant à exiger que l'éducation soit exclue des accords commerciaux multilatéraux. À cet égard, nous reconnaissons comme un acquis la signature de l'entente entre les autorités éducatives et les confédérations de l'enseignement du Brésil et de l'Argentine confirmant leur engagement d'exclure l'éducation de l'AGCS.
7. Nous nous engageons à accroître la solidarité continentale en éducation en assurant :
 - La collaboration avec les organisations régionales qui œuvrent dans ce domaine et l'appui au plan d'action annexé à la présente Déclaration.
 - Le renforcement d'un vaste mouvement en faveur d'une éducation publique de qualité pour toutes et tous, en collaboration avec les organisations syndicales et populaires, ainsi que les organisations représentatives des parents et des élèves de chacun de nos pays.
8. Nous exigeons l'arrêt de la violence qui s'exerce à l'endroit des militantes et militants populaires et nous réclamons qu'il soit immédiatement mis fin à toute mesure visant à criminaliser la contestation sociale.
9. Nous nous opposons à l'installation de bases militaires des États-Unis dans nos pays et lançons une campagne d'information à l'échelle du continent pour demander le retrait des forces militaires états-uniennes de Colombie.

DÉCLARATION ADOPTÉE AU SOMMET DE MAR DEL PLATA.



SECCIÓN XXII
OAXACA

VII Conferencia trilateral pour la défense de l'éducation publique

Déclaration de Oaxaca de Juárez, México

1^{er} et 2 avril 2006

Les participantes et les participants à la 7^e Conférence trilaterale pour la défense de l'éducation publique réaffirment le principe fondateur de la Déclaration d'Olympe de 1993 : « Nous croyons que l'accès à l'éducation est un droit social et qu'un système public d'éducation fort est nécessaire au maintien du patrimoine culturel, social et politique de nos peuples. »

Nous nous opposons à la privatisation et à la commercialisation de l'éducation publique. Nous sommes contre l'inclusion de l'éducation dans les accords de libre-échange. Nous valorisons les objectifs sociaux et culturels poursuivis par l'éducation publique. Nous nous opposons à la mise en œuvre d'évaluations standardisées parce qu'elles réduisent la portée de l'éducation, contribuent au contrôle des enseignantes et des enseignants et servent de moyen de discrimination quant au droit à l'éducation.

L'appui financier à l'éducation publique devrait être suffisant et accordé en fonction des besoins plutôt qu'en termes de compétition entre les écoles et les institutions. Les modifications faites aux programmes d'études devraient servir à améliorer une éducation qui comporte des objectifs larges et ambitieux, dans une perspective de formation des citoyens et des citoyennes et de développement des communautés. Ces modifications ne devraient pas refléter, comme c'est de plus en plus le cas, une vision de l'éducation où les étudiants et les étudiantes sont considérés comme du capital humain et où les écoles et les établissements d'études supérieures sont essentiellement transformés en centres de formation au service des entreprises. Nous devrions poursuivre les discussions sur l'utilisation des nouvelles technologies, sur leurs implications éducationnelles, sociales et économiques et sur l'impact qu'elles ont sur les structures de pouvoir des écoles et institutions.

Nous reconnaissons la valeur des cultures autochtones et le rôle des communautés dans la définition de politiques d'éducation qui correspondent à leurs besoins et à leurs connaissances. Le droit des premières nations à établir des processus éducatifs autonomes est essentiel à la création de cultures pluralistes et à l'exercice du droit d'apprendre. Les langues, la culture et les savoirs autochtones devraient faire partie des programmes d'éducation des trois nations.

Nous revendiquons la reconnaissance des droits des enseignantes et des enseignants, comme ceux de tous les travailleurs et les travailleuses. Des salaires appropriés pour les enseignantes et les enseignants ainsi que des conditions de travail appropriées ont été et sont toujours des éléments essentiels à un processus éducatif stable et solide. Les négociations et contrats bilatéraux doivent être respectés par les autorités judiciaires et exécutives puisqu'ils constituent la base de tout processus éducatif solide. Les normes minimales fixées par l'OIT doivent aussi être respectées intégralement en tant que base pour la protection des droits des travailleurs et travailleuses. Une attention particulière doit être portée à la question des dizaines de milliers d'enseignantes et d'enseignants qui font partie de la main-d'œuvre précaire qui soutient les systèmes d'éducation dans les trois pays. Les systèmes de sécurité sociale et les fonds de pension, ainsi que les autres mécanismes par lesquels les travailleuses et les travailleurs de l'éducation et d'autres secteurs ont accumulé des richesses considérables, courent le risque d'être transférés à des intérêts privés au Canada, aux États-Unis et au Mexique.

Nous exprimons notre solidarité avec les étudiantes et les étudiants, les enseignantes et les enseignants, les parents et les personnes déplacées de la Nouvelle-Orléans. Nous exprimons notre solidarité avec les travailleuses et les travailleurs du secteur public au Québec et les enseignantes et les enseignants de la Colombie-Britannique dont les droits du travail ont été sérieusement brimés en dépit des conventions de l'OIT.

Nous exprimons notre solidarité à celles et ceux qui s'opposent à la criminalisation des immigrantes et des immigrants et de leurs alliés, et nous sommes contre la construction du Mur américain.

Les écoles normales rurales du Mexique sont l'objet d'un harcèlement continu et d'attaques ouvertes de la part des autorités fédérales mexicaines. Le combat des étudiantes et des étudiants pour la protection de leurs institutions mérite toutes les manifestations de solidarité possibles. Nous demandons également une réponse favorable aux revendications des familles des 65 mineurs qui sont morts à Coahuila, au Mexique, en raison des mesures de réductions budgétaires effectuées par les propriétaires. Nous offrons aussi notre solidarité aux travailleuses et aux travailleurs de la radio et de la télévision publiques qui protestent contre la décision du Congrès mexicain d'adopter la nouvelle *Loi sur la radio et la télévision*, qui augmenterait considérablement le pouvoir de deux grandes compagnies privées de radio et de télévision. Nous déclarons également notre solidarité avec les revendications des travailleurs et travailleuses de l'industrie nucléaire et leur syndicat. Les revendications historiques de la *Coordinadora Nacional de Trabajadores de la Educación* pour de meilleurs salaires et pour un processus démocratique dans le système d'éducation mexicain demeurent pour nous une priorité.

Nous travaillerons à l'amélioration de l'éducation publique dans chacun de nos pays. À cette fin, nous soutiendrons des programmes et des alternatives qui correspondent mieux aux besoins des étudiants et étudiantes et des communautés.

Nous sommes déterminés à poursuivre le travail de la Coalition trinationale et à impliquer davantage de syndicats d'enseignantes et d'enseignants dans nos efforts pour la défense de l'éducation publique.

Nous, participantes et participants à la 7^e Conférence trinationale, avons résolu d'organiser une campagne pour la défense de l'éducation publique dans nos pays respectifs. Nous travaillerons avec nos organisations afin de mobiliser pour une marche contre la privatisation de l'éducation, qui devra avoir lieu simultanément dans nos trois pays.

La huitième Conférence trinationale pour la défense de l'éducation publique aura lieu à Los Angeles, Californie, en 2008.

Nous élevons nos voix pour défendre nos droits chèrement acquis – à des soins de santé, à l'éducation, à la sécurité sociale et au salaire minimum vital. Nous irons de l'avant et ne reculerons pas d'un pas!

Unis
et organisés, nous vaincrons!



(traduction FNEEQ (CSN), mai 2006)

